

# FORÊTS FRANÇAISES :

## dépasser les constats, partager les solutions



**En conclusion des Assises de la forêt et du bois en mars 2022, l'Interprofession nationale France Bois Forêt et le collectif des ONG environnementales signataires ont décidé de mettre en place une plateforme de dialogue renforcé.**

Son objectif est double : confirmer et renforcer les points de convergence d'une part ; clarifier les points de divergence d'autre part, et tenter de les dépasser pour contribuer ensemble à une meilleure prise en compte du changement climatique pour la forêt française.

### Des constats et défis partagés

Les forêts françaises constituent le réservoir majeur de la biodiversité terrestre, régulent les grands cycles, notamment du carbone, de l'eau et des nutriments, et protègent contre certains risques naturels.

Les forêts, leur gestion et la valorisation de leurs produits ont un rôle essentiel à jouer dans l'atténuation du changement climatique et la décarbonation de l'économie.

La société française a besoin de la ressource bois. Elle est de plus en plus attentive à la durabilité de sa récolte, de sa transformation et de ses usages.

Outre ces services écosystémiques, les forêts contribuent fortement au bien-être et au cadre de vie de nos concitoyens.

Principe essentiel de la politique forestière française, la multifonctionnalité des forêts est confrontée à des évolutions environnementales, économiques et sociétales qui imposent de rechercher de nouveaux équilibres :

- Le changement climatique fragilise les écosystèmes forestiers, leur biodiversité et leur capacité à assurer leurs fonctions environnementales. Il génère une augmentation des risques (incendies, dépérissements...) et des évolutions du paysage ;
- Les incertitudes sur la disponibilité future des ressources interrogent la filière quant à sa capacité à répondre aux besoins. Celle-ci est au défi de s'adapter pour renforcer sa résilience économique et l'attractivité de ses métiers ;
- Les forêts font l'objet d'une préoccupation croissante des citoyens quant à leur avenir, suscitant parfois inquiétudes, débats ou contestations de certaines pratiques de gestion.

## Vers une vision commune

Les défis auxquels les forêts sont et seront confrontées dans les décennies à venir amènent les signataires à mieux s'écouter et à proposer des solutions ensemble.

Dans ce contexte, nos certitudes sont remises en cause. Pour y faire face, nous convenons de la nécessité de faire preuve d'audace et d'innovation, tout en restant humbles quant aux choix proposés.

Au-delà des bonnes volontés individuelles que nous sommes en capacité de mobiliser, la concrétisation d'une vision commune reposera principalement sur des décisions des institutions pilotant la politique forestière et la mobilisation de moyens financiers et humains adéquats.

La vocation de notre plateforme de dialogue n'est pas de se substituer aux décisions relevant d'autres instances.

## Nos priorités opérationnelles en 2023

La plateforme d'échange que nous conduisons ensemble se fixe en 2023 les priorités de contribution suivantes :

- **Partager et dialoguer sur nos visions prospectives** d'une gestion multifonctionnelle et du renforcement de la résilience des forêts. Le résultat attendu est le partage d'outils et de ressources, ponctué de notes illustrant les questions ou échanges ;
- **Clarifier plusieurs sujets de controverses forestières préalablement sélectionnés.** Le résultat attendu est le lancement d'un processus de « clarification de controverses » suivant une méthode éprouvée inspirée de la CNDP<sup>1</sup> ;
- **Échanger sur la déclinaison de la gestion et de l'adaptation des forêts au changement climatique dans les aires protégées.** Le résultat attendu est un projet de charte ou de guide de bonnes pratiques ;
- **Analyser des démarches innovantes de dialogue et de gouvernance dans les territoires** afin d'en dégager les conditions de réussite. Le résultat attendu est une note identifiant les clés de réussite des projets de concertation territoriale.

Ces quatre chantiers pourront utilement intégrer des expertises externes.

<sup>1</sup> Commission Nationale du Débat Public

